

Métropole Aix-Marseille Provence
Direction Générale des Services
58 bd Charles Livon
13007 MARSEILLE
A l'attention de Philippe CHALLANDE

Marseille, le 14/12/2021

La Métropole Aix-Marseille Provence a conclu avec l'EPAEM une convention prévoyant les conditions de sa participation au financement de l'opération Euroméditerranée pour l'année 2021.

Cette convention prévoyait que, sur le budget en dépenses de 65,4 M€ en droits constatés, voté le 30 novembre 2020 par le Conseil d'Administration de l'Établissement Public, la Métropole Aix-Marseille Provence devait verser une participation de 4 215 800 € au titre du protocole Extension – Phase 1bis.

Le versement a été perçu le 14/05/2021.

Hugues PARANT
Directeur Général

p/o Rémi COSTANTINO
Secrétaire Général